



Camping Le Chemin Vert

20 Impasse Brunot

31470 Saint Lys

Tél: **06 03 07 27 64** / 05 61 91 63 16

mail : contact@campinglecheminvert.com

www.campinglecheminvert.com

Préparez votre **séjour en camping** :

 HORAIRES ARRIVÉE	Lundi à Samedi	Dimanche
Toute l'année (sauf juillet et août)	16h à 19h30	16h à 18h00
Juillet & Août uniquement	16h à 20h00	16h à 20h00

Pas d'arrivée en dehors de ces horaires.

Toute arrivée après les horaires de fermeture ne donne pas droit à remise ou remboursement sur les réservations réglées. L'accès à l'emplacement ne pourra alors se faire que le lendemain, après 10h.

HORAIRE DÉPART	pour 13h
-----------------------	----------



A votre arrivée, avec ou sans réservation, stationnez correctement **sur le parking (pas devant la barrière, ni ses abords)** et **allez à pied à la réception**.

Si nous sommes absents, veuillez, s'il vous plaît, téléphoner au **06 03 07 27 64**.



Pour votre séjour, n'oubliez pas :

- votre **papier WC** (nous ne le fournissons pas). **Attention : lingettes interdites dans les wc.**
- vos **tongs** ou sabots : pour le respect des autres et l'hygiène, il est interdit de rentrer dans les douches avec ses chaussures...
- votre **adaptateur pour prise européenne** + **une grande rallonge électrique étanche** si vous avez souscrit l'option « branchement électrique ».



Il est **interdit de brancher les téléphones portables, ordinateurs, tablettes, etc...** sur les prises des sanitaires ou de la salle commune (si vous n'avez pas pris l'option branchement électrique, une facturation d'office du forfait électricité/nuit sera établie)

- vos **casque ou vos oreillettes** pour écouter sans déranger (téléphone, tablette, ordinateur, etc...)
- vos **protections anti-moustiques**
- vos **sacs poubelles de max.30L** (le vrac et les sacs non fermés sont interdits)



le tri sélectif est obligatoire sur le camping ; **vous vous engagez à trier** vos poubelles selon les indications de l'aire de collecte située à l'entrée du camping. Le composteur se situe près du boudrome. (Règlement intérieur du camping). Seuls les déchets produits sur le camping sont acceptés

- si vous avez **un chien, il doit être en permanence tenu en laisse**; vous veillerez à ce qu'il n'aboie pas et ne gêne pas les autres locataires. Pensez à avoir sur vous en permanence **vos sachets** pour ramasser ses déjections, où que vous le promeniez.



Il est interdit de laisser votre animal sur le camping en votre absence.

- **1 seul véhicule** (sous réserve qu'il ne soit ni lourd, ni encombrant, ni bruyant) est accepté sur l'emplacement, les autres devront se garer sur le parking extérieur à l'entrée du camping.



La vitesse est de 10 km/h maximum sur le camping et son accès.



La recharge de véhicule électrique n'est pas autorisée sur le camping



vidange et le remplissage des camping-cars s'effectuent sur l'aire gratuite de services Rue des Jardins à Saint-Lys. Seule la vidange des wc chimiques à cassette est possible sur le camping.



Nous nous réservons le droit de refuser toute caravane ou camping-car, van... en mauvais état.

Avant ou pendant votre séjour, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire : nous vous répondrons avec plaisir.

Sandrine et Arthur FRIAS